



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Avril 2022 : le taux de chômage recule à 3,3 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud diminue de 0,1 point et s'établit à 3,3 % à la fin du mois d'avril 2022. En comparaison avec avril 2021, le taux de chômage est passé de 4,4 % à 3,3 %, soit une baisse de 1.1 point.

Le nombre de chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud se fixe à 13'713, soit 485 personnes de moins qu'à la fin du mois de mars 2022 (-3,4 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit une tendance plus marquée (-1014 personnes) et s'établit à 23'388 (-4,2 %). Le canton de Vaud recense 4409 chômeurs et chômeuses de moins qu'en avril 2021 (-24,3 %), où le taux de chômage s'élevait à 4,4 %, soit -1,1 point en douze mois.

Au cours du mois d'avril 2022, les ORP vaudois ont inscrit 2365 nouvelles personnes et annulé 3385 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les entreprises auprès des ORP vaudois s'est élevé à 6401, en baisse de 5,2 % par rapport à mars 2022 et en hausse de 37,3 % par rapport à avril 2021.

Les principaux replis mensuels d'effectifs sont constatés dans les professions du commerce de détail (-68), dans les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-89), chez les personnes sans formation professionnelle (-212) et celles inscrites au chômage depuis moins de 12 mois (-312).

Sur le plan régional, à l'exception du district de l'Ouest lausannois (4,1 %) qui conserve ce mois un taux de chômage stable et d'Aigle (3,5 %) qui augmente de 0,1 point, tous les autres districts connaissent un fléchissement de leur taux. Les plus fortes diminutions s'observent dans les districts de la Broye-Vully (4.0 %) et de Lausanne (4,0 %) qui perdent respectivement 0,3 point et 0,2 point par rapport au mois passé.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2232, en recul de 56 personnes en un mois (-2,4 %) et de 291 personnes en un an

(-11,5 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 2,9 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits : il rassemble 86 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs et chômeuses en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

⁽¹⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

⁽²⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 mai 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, [francoise.favre\(at\)vd.ch](mailto:francoise.favre(at)vd.ch)